

MADAME LAFARGE¹

ÉCRIVAIN (Suite)

par

JEAN DE KERDÉLAND

Homme de lettres, Paris

Dès qu'on sut, à Paris, que la maison René se disposait à publier le mémoire justificatif de l'héroïne du *Glandier*, ce fut, en vérité, un beau scandale. Les lafargistes, encouragés et soutenus par le bouillant Lachaud, ne doutaient point que l'ouvrage dût contribuer d'éclatante façon à la réhabilitation de la jeune femme, condamnée sans preuves par un jugement inique; les anti-lafargistes, de leur côté, menaient grand tapage, s'indignant qu'on permît à une condamnée d'exciter l'opinion publique par de tels moyens, et de manquer aussi gravement au respect que l'on doit aux magistrats et à la chose jugée.

Parmi ces mécontents, M^e Odilon Barrot, l'avocat de la famille de Nicolaï dans l'affaire des diamants, avait été le premier à protester bruyamment. Ce vieux routier du prétoire, en effet, avait bien compris que sa cliente ne serait point ménagée dans les Mémoires de l'empoisonneuse. Marie Cappelle, bien certainement, étalerait tout au long, dans son autobiographie, ces arguments diffamatoires et mensongers qu'elle avait déjà utilisés lors du procès correctionnel qui l'opposait à son ancienne amie. Elle soutiendrait de nouveau que les diamants n'avaient pas été dérobés par elle, qu'ils lui avaient été remis, au contraire, par Marie de Nicolaï qui l'avait priée de les vendre pour acheter le silence de Félix Clavé, odieux maître-chanteur dont elle craignait les révélations, à la veille d'épouser M. de Léautaud. « Mentez, mentez, il en reste toujours quelque chose », songeait Odilon Barrot; et il s'effrayait de cette intempestive publication qui allait tout remettre en question et jeter une fois de plus en pâture aux calomnies et aux médisances les noms respectés des Nicolaï et des Léautaud.

Aussi, devant l'orage qu'il sentait gronder, prit-il sa meilleure plume pour réfuter sans plus attendre l'ouvrage à paraître. Ses philippiques, accueillies par la presse hostile à la prisonnière de Tulle, qualifiaient de libelle diffamatoire les Mémoires de Marie et « d'instrument cupide » l'éditeur assez effronté pour les publier.

Les Mémoires n'en parurent pas moins, en 1841, et M. René, dans l'avertissement placé en tête du premier volume, tint à relever le gant. Il ne lui fallut pas moins de dix pages de texte serré pour répondre aux imputations d'Odilon Barrot: ce n'est plus une réponse, c'est un

manifeste, une profession de foi. Elle est assez intéressante, d'ailleurs, pour que nous en détachions quelques passages:

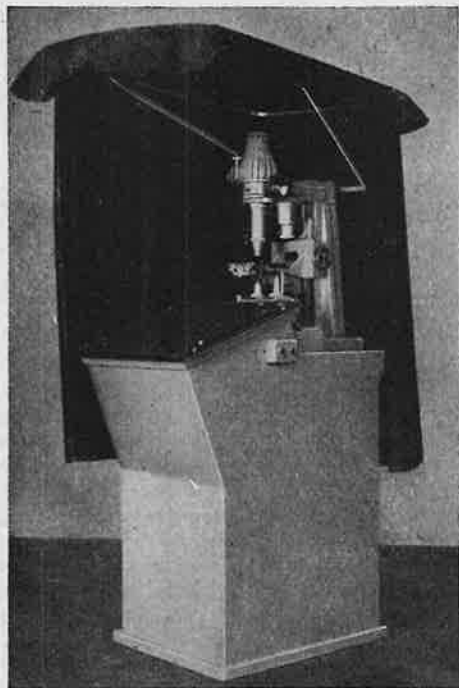
« La publication de ce livre est un fait grave, diversement apprécié, dont nous sentons toute l'importance et que nous tenons à honneur d'expliquer... Et d'abord... nous dirons à M. Odilon Barrot que la propriété de cet ouvrage ne nous appartient pas; que si, malgré les attaques dont l'avocat de la famille de Léotaud nous menace, il résulte un gain quelconque de cette publication, ce gain, considération très secondaire aux yeux mêmes de l'auteur, n'est ni pour lui, ni pour nous. »

Rappelant alors à M^e Barrot que « rien n'est gratuit, dans notre siècle, pas même l'éloquence », et que Marie Cappelle est bien forcée de se procurer des subsides si elle entend continuer la lutte, l'éditeur rafraîchit la mémoire du tribun. Libelle diffamatoire, les mémoires de Marie Cappelle, pourquoi? N'a-t-il pas lui-même, Odilon Barrot, guerroyé jadis dans la presse pour imposer la conviction qu'il avait de l'innocence d'un certain Wilfrid Regnault², condamné à mort par la Cour d'Assises de l'Eure, en 1817? A-t-il cessé de clamer son opinion à tous les échos et cela nonobstant « un arrêt de la Cour d'Assises d'Evreux, un arrêt de la Cour de Cassation, un arrêt du Tribunal d'Evreux, un arrêt de la Cour Royale de Rouen — en tout quatre arrêts, rendus par quatre tribunaux différents »? Après avoir habilement stigmatisé cette palinodie de l'avocat dont la bouche, pareille à celle de l'homme du fabuliste, sait si bien souffler le chaud et le froid, l'éditeur continue:

« Avant de prêter nos presses à la défense de Marie Cappelle, avant d'accepter, par ce fait même, une part de la responsabilité de cette défense, nous avons dû la lire, l'examiner, l'apprécier; nous l'avons fait avec des sentiments de moralité aussi chatouilleux que ceux de qui que ce soit et, si nous avons consenti à inscrire notre nom, jusqu'ici honoré, au bas de ce livre, c'est qu'il nous a paru

¹ Voir Vol. IX, n° 4, octobre-décembre 1955.

² Wilfrid Regnault, jeune homme de bonne famille, avait été condamné à mort pour l'assassinat d'une femme. L'affaire était mystérieuse, et la culpabilité de Regnault assez mal établie, en dépit du verdict prononcé. Par la suite, la peine fut commuée en celle de la détention perpétuelle et Regnault, finalement, fut libéré en 1830.



Projecteur d'investigations en criminalistique

Construction moderne qui diffère totalement de celle des instruments employés jusqu'ici dans les laboratoires de police.

- Agrandit de 10 à 1000 fois
- Format de l'écran 460 x 560 mm.
- Avec dispositif de microphotographie et appareil à dessiner.

Demandez prospectus détaillé en français, allemand, anglais ou espagnol à

PERROT S.A. - BIENNE
(Suisse)



Téléphone (032) 2 76 22



Montés avec

notre nouveau galvanomètre

blindé, anti-chocs, ultra-sensible

nos instruments de mesure

pour tableaux ou laboratoires sont susceptibles des applications les plus variées et les plus délicates

MANUFACTURE

28, rue des Usines GENÈVE

PYROR S.A.

que c'était pour nous non seulement un droit, mais, jusqu'à un certain point, un devoir.»

Et M. René, non sans noter au passage qu'Odilon Barrot, dans la récente affaire La Roncière¹, était parvenu à arracher au jury un verdict « dont frémissait encore le président même de la Cour », M. René de citer, pêle-mêle, les malheureuses victimes d'erreurs judiciaires : Calas, Lesurques², Lebrun, Dehors, etc...

Tout cet avertissement de l'éditeur serait à citer, car il est plausible, alerte et bien tourné. Il s'achevait en ces termes :

« Nous n'eussions jamais consenti à éditer un libelle ; nous éditions sans scrupule une œuvre de style et de goût, une œuvre où l'auteur ne fait que développer des assertions déjà émises, et où les allures de la plume, aux yeux mêmes de ceux qui les jugeraient hypocrites, ne seront jamais qu'un hommage rendu par le crime à la vertu. Et en agissant ainsi, non seulement nous n'avons pas été guidés, comme on l'a dit faussement, par un instinct de cupidité, non seulement nous n'avons cru porter atteinte, ni à la morale publique, ni à la majesté humaine de la chose jugée, mais, bien plus, nous avons eu la prétention de contribuer, autant qu'il est en nous, à l'accomplissement d'un but qui doit être celui de tous : la manifestation de la vérité. »

Après cet avertissement, on lisait une courte préface de l'auteur ; Marie dédiait son œuvre à ses amis, à tous ceux qui l'avaient assistée dans le malheur — et elle ne craignait point de démasquer carrément ses batteries : « J'ai gardé ma vie pour combattre, disait-elle, mes forces pour préparer, pour hâter le grand jour de la vérité et de la réhabilitation. »

Ce grand jour ne devait jamais se lever, pour la dame du Glandier. Toutefois, si les Mémoires furent insuffisants pour entraîner la révision de son procès, ils contribuèrent fortement à susciter et à entretenir ce courant de sympathie, voire cet engouement aveugle et fanatique pour M^{me} Lafarge dont les manifestations n'ont pas encore cessé, après plus de cent ans écoulés. Disons-le hardiment : il n'existe pas, dans toute la littérature, dans toutes les annales de l'éloquence publique ou privée, de plaidoyer plus habile, plus séduisant, plus convaincant, aussi, que celui qu'écrivit Marie Cappelle pour la veuve Lafarge. Le charme qui émanait de sa personne, de sa parole, de ses moindres gestes se retrouve dans ces pages où il perce encore sous la lettre morte. On ne peut lire les Mémoires sans être envoûté. Les lafargistes, ceux de 1955 tout comme ceux de 1842, n'ont pas su résister au charme de

la magicienne : découvrant en elle un grand écrivain, ils ont voulu y voir aussi une victime. Et les Voltaire n'ont point manqué, dans cette nouvelle affaire Calas. Magistrats, médecins, avocats, policiers même : la liste serait longue des victimes posthumes de l'Ange de l'Arsenic, le tableau serait brillant de tous ceux qui se laissèrent prendre dans ses rêts. On y peut relever, non sans surprise, les noms de personnages infiniment graves et pondérés. Nous n'en citerons qu'un, celui de M. Louis Marin, sénateur du Var, qui réclamait encore la révision du procès Lafarge dans un article du journal l'Eclair, le 27 décembre 1905 ! Un peu plus tard, en 1912, un comité se formait pour cette révision, et M. Louis Marin en était élu le président, comme il se doit. Les lafargistes n'ont pas dit leur dernier mot ; peut-être nous réservent-ils encore de nouvelles surprises.

Ainsi, le but que s'était proposé M^{me} Lafarge se trouve atteint, partiellement au moins. Elle a posé complaisamment pour une postérité crédule, et bien des gens ont trouvé l'image à leur goût. Mais cela, c'est le côté criminel de la question. L'œuvre de M^{me} Lafarge, répétons-le, est infiniment plus intéressante, à l'heure actuelle surtout, comme manifeste littéraire que comme plaidoyer. Que les contemporains aient d'abord cherché dans les Mémoires, qui une nouvelle raison de l'absoudre, qui un nouveau motif de la condamner, c'est parfaitement compréhensible. Ce qui l'est moins c'est que, maintenant encore, les écrits de Marie Cappelle ne soient lus que des chroniqueurs judiciaires, des écrivains évocateurs de « causes célèbres » ou des simples curieux, amateurs de grandes affaires criminelles. Il y a, dans les œuvres de l'empoisonneuse — qu'on a, depuis longtemps, cessé de rééditer — des pages, fort nombreuses, qui gagneraient à être mieux connues des lettrés. Certaines font songer à George Sand, certaines, même, à Paul-Louis Courier, mais la plupart possèdent la marque d'un talent vigoureux et original qui devrait constituer, aux yeux de la postérité, le principal et le moins équivoque des attraits de Marie Cappelle.

Les Mémoires dont nous venons d'esquisser l'histoire sont, de tout point, l'ouvrage le meilleur et le plus achevé qu'elle nous ait laissé. Ils connurent un beau succès à leur parution (trois éditions successives) et sont maintenant quelque peu négligés, au profit des Heures de Prison, qui sont loin de les valoir, ou des Lettres. Le style en est simple, aisé, coulant, sans longueurs ni redites. On n'y relève guère de défauts, malgré l'incroyable rapidité de la composition : Marie Cappelle est un écrivain-né. L'outrance des Romantiques, leur jargon ampoulé et leurs périodes confusément grandiloquentes ne sévissent, dans les Mémoires, que par exception. Quand Marie écrit mal, il est vrai qu'elle se rapproche curieusement de la burlesque manière de l'abbé Delille, mais la chose est assez rare : « L'industrie, écrit-elle à propos de son premier voyage par le chemin de fer, l'industrie, soufflant dans ses chaudières, nous poussa vers Paris par la toute-puissance de la vapeur, ce Pégase bien-aimé des existences positives. » (II, 51). Un peu plus loin, voici encore une métaphore tarabiscotée que n'eût pas désavouée l'auteur des Jardins : « Quelques feuilles de thé vulnérable suisse, qui nageaient dans le tiède océan du pot-à-eau-théière, usurpaient le

¹ L'affaire La Roncière (1834) fit presque autant de bruit que l'affaire Lafarge. Le lieutenant Emile-Clément de La Roncière, du 1^{er} Lanciers, était accusé d'une tentative de viol commise sur la personne d'une jeune fille de 16 ans, Marie de Morell, fille du général commandant l'Ecole de Cavalerie de Saumur. Défendu par Chaix d'Est-Ange, tandis qu'Odilon Barrot plaidait pour la famille de Morell, La Roncière fut condamné à dix ans de réclusion. Selon toute vraisemblance, l'affaire avait été entièrement machinée par une jeune fille hystérique, et le malheureux était innocent.

² Lesurques est le fameux héros du *Courrier de Lyon*, l'un des plus célèbres problèmes judiciaires. Mal renseigné, M. René écrit *Surques*.



Antara-Bambino

n'est pas seulement le nom d'une nouvelle machine, mais d'un

nouveau procédé

ANTARA est la méthode de reproduction la plus directe, la plus rationnelle, la plus économique.

- représente au sein d'une organisation de justice ou de police une véritable réforme.
- réduit l'impression de formules de toute sorte au juste minimum, facilite l'établissement de rapports, de statistiques, de graphiques, de dessins techniques, etc., supprime le travail de collation.
- permet à un prix modique la reproduction de négatifs diapositifs, de radiographies, de microfilms, etc.

ANTARA est une exclusivité des maisons suivantes :

BELGIQUE: Etablissements Raoul Simon S.A., 28, rue de la Victoire, Bruxelles - FRANCE: La Cellophane S.A. (Dép. «Regma») 110, bd Haussmann Paris 8e, tél. Laborde 64-40 - ITALIE: Fratelli Marri S.R.L., 115, Ripa Ticinese, Milano - SUISSE: Multitec S.A., Laupenstrasse 2, Berne

Par la

« PROTECTION - ULTRA »

Lutte contre le crime !

« Protection - Ultra », l'installation de sûreté à 3 dimensions protège votre propriété et vous préserve de dommages et de pertes !

Nous sommes à votre disposition pour toute information ultérieure et vous prions de vous mettre en relations avec notre maison.

TESTAR S.A. - ZURICH 1

Zähringerstrasse 21 - Téléphone (051) 24 22 15

nom et l'emploi de l'herbe odorante de la Chine, inconnue aux Limousins. » (II, 123.) Enfin on ne peut sans sourire naviguer avec l'auteur sur cet étang du Glandier où « une grenouille peut-être incomprise, laissait tomber un soupir coassant » (II, 158) !

Mais de telles fautes de goût sont exceptionnelles, dans les Mémoires, et les aimables qualités contenues par ailleurs dans tout l'ouvrage les font aisément passer. D'ailleurs quel écrivain romantique pourrait être lu, de nos jours, si nous ne lui faisons quelques concessions ? Les prétentieux barbarismes d'un Lamartine, les descriptions magnifiquement erronées d'un Chateaubriand, l'enflure verbale d'un Victor Hugo empêchent-ils de goûter le Lac, le Génie du Christianisme ou la Légende des Siècles ?

L'éditeur des Mémoires, dans son avertissement, déclarait y trouver « des formes de style qui rappellent souvent les plus fines pages de M^{me} de Sévigné et les tableaux les plus colorés de George Sand ». L'éloge n'est point exagéré et nous avouons, pour notre part, y rencontrer des morceaux dont certains font songer à Chamfort ou à Rivarol, alors que d'autres rappellent Balzac et annoncent Flaubert.

C'est surtout dans les descriptions et les portraits que Marie excelle, se rapprochant en cela de l'auteur de la Comédie Humaine. Chez elle, point de longueurs ni de phrases prétentieusement contournées : quelques touches rapides suffisent à composer un tableau auquel on ne trouverait rien à reprendre. Elle a le don de l'expression heureuse, du trait qui peint en raccourci : « Talleyrand, dira-t-elle, était un prince qui boitait avec esprit. » Faut-il préciser un peu l'image, accuser le caractère de l'homme ? Voici :

« On parlait si souvent de M. de Talleyrand que je le regardai beaucoup et m'en souviens encore ; il y avait une grande noblesse sur son front, il était parfaitement aimable ; malheureusement, on comprenait que cette amabilité ne venait pas de son cœur, mais de sa volonté. » (I, 22.)

Peut-on dire plus de choses en moins de mots ? Il est de longues études sur le prince de Bénévent où l'on chercherait en vain cette sûreté de jugement, ce bonheur d'expression qui éclatent dans le portrait laconique brossé par Marie Cappelle.

Voici maintenant le bon grand-père Collard, l'ancien Girardin mué en propriétaire foncier. En quelques phrases, la silhouette est campée de ce brave homme, précurseur, à sa façon, des Boward et des Pécuchet :

« N'ayant pas de goûts, mais de véritables passions, dont la durée n'égalait pas la violence, il s'était fait propriétaire avec fureur. Pendant deux ans, il planta des jardins, des vergers, des bois, des routes, des garennes. Puis il fut à Chantilly, vit les établissements de mérinos et eut la moutonomanie pendant près de cinq autres années. Tous les bâtiments d'exploitation se métamorphosèrent en bergeries, les champs en prairies artificielles. La houlette redevint le sceptre de ce nouvel âge d'or et, si les moutons étaient admirables, les bergères étaient charmantes et pouvaient les faire oublier. » (I, 14.)

Celui qui fut « le beau Montrond »¹ n'échappe pas à la malicieuse jeune femme, qui l'aperçut à Villers-Hellon, alors qu'il était déjà sur son déclin :

« Il était bien gai, bien aimable ; mais, malheureusement quand il ouvrait la bouche, on m'exilait du salon. Il paraît qu'il fuyait ses créanciers et que son cœur s'ouvrait aux anciens souvenirs alors que sa bourse se fermait à de nouvelles dettes » (I, 55.)

Quand le sujet s'y prête, le portrait se fait plus détaillé, plus riche en notations amusantes. La causticité naturelle de l'auteur, sa plume mordante et spontanément satirique peuvent alors donner leur pleine mesure. Ecoutez-la nous décrire M^{me} de Montbreton, vieille roturière, fille de minotier anoblie à beaux deniers comptant, qui vit dans la terreur des maladies et de la mort :

« Pour orner le nom de Montbreton, pris ou trouvé je ne sais où, elle acheta, sous l'Empire, avec ses beaux deniers enfarinés, le titre de comtesse... J'en avais beaucoup entendu parler : elle faisait pâlir ses biographes les plus exagérés.

« La première fois que je fus à Corcy, elle était enfermée dans un petit boudoir matelassé dans lequel elle ne pouvait entendre la cloche du village, qui sonnait pour les morts. Après une heure elle parut, un flacon sous le nez, une cassolette de chlore à la main, s'informa avant d'entrer si j'avais une bonne santé, s'il y avait longtemps que j'avais eu la rougeole, enfin s'il ne régnait pas de maladie épidémique à Villers-Hellon. Satisfaite des réponses qui lui furent données, elle franchit le seuil de la porte, s'approcha de moi en m'aspergeant légèrement de vinaigre des quatre voleurs et m'embrassa sur le front. On lui dit que j'étais musicienne ; elle me fit mettre au piano, me demanda de jouer un galop, et, s'élançant vers son fils, le força à danser avec elle.

« — Ma mère, vous me tuez ! disait Jules, tout essoufflé et en essayant de l'arrêter.

« — Encore ! encore ! répondait-elle en l'entraînant ; c'est excellent pour la santé. » (I, 105.)

On ne peut manquer d'être frappé par l'enjouement qui est, à de rares exceptions près, la note dominante dans les Mémoires de Marie Cappelle et l'on a quelque peine à concevoir qu'une prisonnière, accablée d'une peine terrible, ait pu conserver cette bonne humeur au fond de sa cellule de condamnée. Si les portraits amusants et prestement enlevés ne sont pas rares dans l'œuvre de la recluse, les anecdotes n'y manquent point non plus. En voici une qui est bien faite pour réjouir les amateurs de petite histoire ; la famille d'Orléans fait au père Collard l'insigne honneur de venir déjeuner à Villers-Hellon. Le bruit de cette visite princière s'est répandu dans le pays et l'instituteur de l'endroit, brave homme un peu simple, a obtenu du châtelain la permission de se mêler à la valetaille. De la sorte, il pourra contempler tout son saouil les hôtes illustres.

¹ Mouret, comte de Montrond (1768-1843), homme de plaisir et d'intrigue, fort brillant au demeurant. Il fut le fidèle sigisbée de Talleyrand.



**couleurs pour la signalisation routière
ont des avantages
indiscutables**

Application facile

Séchage rapide

Résistance à l'usure

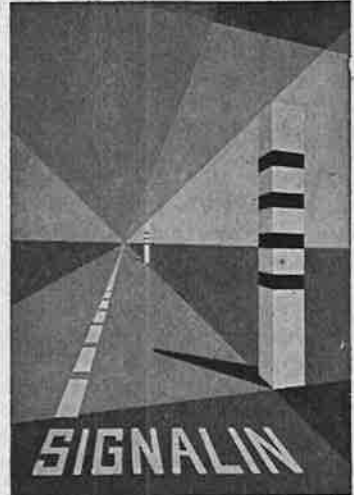
Prix intéressant

Livraison prompte du dépôt

Fabrique de vernis et couleurs

W. BASLER & CO.

Buchs près Aarau, tél. (064) 2 15 41



C A P

ASSURANCE JURIDIQUE

vous protège

Direction :

Place Longemalle 1, Genève

A. M. E.

**ATELIERS DE MONTAGES
ÉLECTRIQUES**

54, rue du Théâtre, PARIS XV^e

*Emetteurs-récepteurs
radio-téléphoniques
pour réseaux de sécurité*

*Emetteurs et
récepteurs de trafic radiotélétypes*

« Le maître d'école avait obtenu de ma vieille bonne un ancien habit habillé de mon grand-père ; il avait fait une culotte de son pantalon, avait tendu sur sa jambe de beaux bas chinés, et croyait avoir métamorphosé le tout en une livrée très à la mode ; il était bien ridicule, mais si heureux que mon grand-père le laissa se mêler aux valets de chambre qui devaient servir à table. Notre grave magister était donc, la serviette sous le bras, regardant de tous ses yeux, écoutant de toutes ses oreilles, lorsque, soudain, le duc d'Orléans demandant à boire, il s'élança, fait une glissade périlleuse et triomphante sur les dalles de la salle à manger et va tomber aux pieds de Son Altesse étonnée. On raconta le sentiment d'enthousiasme qui avait fait la métamorphose et la chute de ce ferme soutien de l'alphabet, et il eut l'insigne honneur de désaltérer seul un royal et populaire gosier. » (I, 88.)

Et cette bonne farce qu'un officier, ami de la famille Collard, s'avisait de jouer aux Strasbourgeois :

« La veille de Noël, les bons bourgeois de Strasbourg pendent à leur fenêtre la volaille qui doit être leur rôti en ce grand jour de fête ; le superbe dindon se balance lourdement à la fenêtre du gros marchand tandis que l'étiqne canard, pendu à la lucarne d'une pauvre famille, est le jouet léger de la brise de décembre ; or, cette année, pendant la nuit, un malin esprit vint mettre la confusion parmi les rôtis sacrés ; le pauvre poulet, devenu au matin un superbe dindon, ne fut pas réclamé, mais le superbe dindon, devenu un maigre poulet, attira la foudre des réclamations sur la tête du coupable, et, comme notre siècle incrédule croit en la malice d'un sous-lieutenant plus facilement qu'en l'astuce d'un méchant démon, notre ami fut consigné. » (I, 63.)

Lorsque Marie Cappelletti vient à parler de ses anciens amis, les Nicolai, le ton change et se fait mordant, sous une fausse négligence. Le portrait de Marie de Nicolai est assez durement esquissé ; celui de ses parents le sera bien plus encore :

« M. de Nicolai, qui ne comptait pas dans son intérieur, était, à l'extérieur, le membre très honoré et très honoraire de toutes les sociétés et comices agricoles, de toutes les assurances contre la foudre, contre la grêle, contre l'incendie. C'était un homme assez heureux pour être jugé et classé parmi ces nullités respectables qui font l'honneur et l'espérance de leur département : il avait la science de se taire, une bonne table, et une digestion assez laborieuse pour avoir, après chaque repas, quelques heures de ces taciturnes méditations qui servent à donner la réputation de penseur profond. »

Et voici le pendant de ce médaillon impitoyablement buriné :

« M^{me} de Nicolai, incroyable et merveilleuse dans sa jeunesse, avait été jolie, coquette, agréable et piquante ; mais elle n'avait rien conservé de tout cela. Elle disait en souriant de ces choses dont la pensée seule fait rougir ; trouvait des noms pour tout ce qui n'en a pas dans la bouche d'une femme ; avait une de ces vieillesse qui

n'attirent pas le respect et font craindre de vieillir. » (I, 187.)

Est-il possible d'exprimer plus galamment, plus spirituellement d'aussi flétrissantes rosseries ? En quelques mots, les personnages sont campés : M. de Nicolai est un imbécile pesant et représentatif et sa femme une vieille dévergondée, plutôt répugnante — voilà ce qu'on peut traduire de descriptions aussi adroites. Et les Mémoires paraissent en 1841, alors que la plupart de ces gens dont parle Marie sont encore bien vivants et tiennent leur place dans la meilleure société ! On imagine la rage des victimes, l'intense jubilation de leurs ennemis et le beau scandale que tout cela fait dans les salons de la capitale ; on comprend aussi que M^e Odilon Barrot ait essayé, par tous les moyens, d'empêcher la publication des Mémoires !

L'infortuné vicomte de Léautaud n'était pas mieux traité que ses beaux-parents :

« M. de Léautaud avait une très petite noblesse, un revenu de quelques dettes, une position nulle et un caractère idem. » (I, 295.)

Ah ! non, Marie Cappelletti n'est pas tendre pour ceux qui lui ont déplu. Les lieux mêmes, s'ils ne lui conviennent pas, sont fouaillés par elle de la même ironie cinglante et froide. Les descriptions qu'elle nous a laissées du Glandier sont dignes de Balzac — mais c'est un Balzac au style châtié et tout empreint de malice. Voici le salon de cette croulante demeure :

« Les murs étaient couverts d'un papier dont les couleurs jaunes n'étaient pas destinées à réjouir l'œil, mais dissimuler plus facilement les taches et les ravages qui devaient arriver à la suite du temps ; une alcôve ornée de draperies de percale rouge, accidentée de franges de coton jaune, faisait face à deux fenêtres également drapées, et à une commode de noyer, sur laquelle était un tapis de pied, très orgueilleux de la nouvelle dignité qui lui avait fait quitter le sol, et qui représentait la touchante histoire de deux colombes pâmées d'aise en se sentant étrangler sous les nœuds d'un beau lac d'amour bleu de ciel. La cheminée était décorée avec cinq oranges monstres, deux belles chandelles dont la mère cotonneuse et blanche attestait la luxueuse virginité, et une lampe de nuit où Adam et Eve s'entrelaçaient fraternellement, sans péché, mais aussi sans feuilles ! Il faut ajouter à cela les amours d'une belle Grecque et d'un farouche Albanais, beaux-arts de papier peint très admirés par les artistes du voisinage ; deux fauteuils de velours d'Utrecht rouge et quelques chaises en paille qui couraient autour des murs ; il y avait aussi deux portes en bois gris et deux portes vitrées. » (II, 146.)

Dans sa chambre, où elle se retire avec sa bonne, Marie Cappelletti constate le même dénuement :

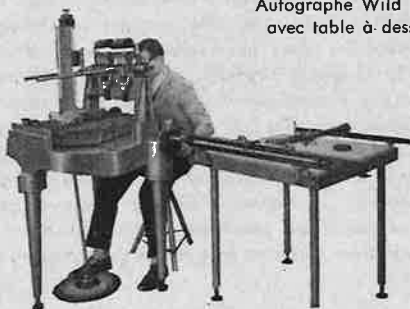
« Ma chambre, aussi grande que le salon, était entièrement démeublée. Deux lits, une table, quatre chaises, erraient dans cette solitude. J'avais demandé un encrier ; on m'apporta un pot à confitures cassé, dans lequel un



Un témoin incontestable,

la chambre stéréométrique Wild,
identifie en peu de temps
et avec seulement quelques photos
chaque accident de circulation.

A l'aide de l'autographe
Wild A4
les prises de vues stéréoscopiques
peuvent être restituées
à 1 ou 2 cm près



Autographe Wild A4
avec table à dessin

SUISSE

WILD
HEERBRUGG



2572

*Vos ordres
seront exécutés avec le plus grand
soin par nos services spécialisés*



SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE GENÈVE

RUE DE LA CONFÉDÉRATION

CORNAVIN, EAUX-VIVES, PLAINPALAIS, CAROUGE

morceau de coton nageait dans une eau grise, une vieille plume et du papier bleu de ciel. » (II, 128.)

Mais c'est dans ce que M. Bouchardon appelle spirituellement son « Histoire naturelle du Limousin » que le talent de Marie Cappelle va pouvoir donner toute sa mesure. Voici deux morceaux d'égale valeur et d'inspiration analogue. Ils nous décrivent, le premier, une collation agreste chez les bons Limousins, le second un grand repas d'apparat dans le même milieu. On songe, malgré soi, au fameux repas de noces de Madame Bovary : « C'était sous le hangar de la charretterie que la table était dressée... » — et aussi au Repas Ridicule du bon Boileau :

« Il n'y avait pas d'assiettes, il fallait s'en passer et se servir adroitement de ses mains ; il y avait très peu de verres, mais c'était une jouissance discrètement ménagée ; on faisait de si jolis commentaires sur les pensées découvertes au bord du cristal indiscret qui avait reçu avant les vôtres les lèvres d'un voisin !

» Un aimable plaisant cacha un limaçon dans le beignet de sa belle : grands cris et applaudissements ; un autre, par distraction, avala toute la provision de vins étrangers : la plaisanterie fut trouvée de mauvais goût et allongea quelques figures, même féminines ; un troisième mit une tarte sur sa tête ; enfin un quatrième entonna une chanson grivoise. Le refrain avait pour accompagnement indispensable le choc des verres et le choc des baisers, ce qui eut un grand succès auprès de quelques cousines, qui riaient sous leur crêpe et rougissaient ostensiblement de l'obligation d'embrasser un tout petit cousin de leur âge. » (II, 150.)

Séjournant à Uzerche, voici maintenant que Madame Lafarge est astreinte à l'ennuyante corvée des « visites de noces ». Elle va nous dire en quoi consistait, il y a un siècle, cette navrante promenade qu'on ne saurait mieux comparer qu'à celle du bœuf gras :

« Le lendemain de mon arrivée, je fis trente visites en un jour, c'est-à-dire que je me promenai de porte en porte pour satisfaire une avide curiosité et donner une pâture nouvelle aux cancans médians et calomnieux de la petite cité d'Uzerche. Je fus stupéfaite de tout ce qu'il me fallut voir et entendre : les maîtresses de maison nous recevaient dans leurs cuisines, avec des cheveux en désordre, des bonnets tout couverts de rubans et de fleurs, avec des robes semées de taches, des collerettes chiffonnées, des bas bleus, des pantoufles usées, et un luxe incroyable de mains sales. Dans ces visites, on entrait, on saluait, on s'asseyait, et la conversation commençait. Il était parlé d'abord du regret que j'avais dû éprouver en quittant Paris, de la laideur du pays, de l'ennui qui m'attendait dans un endroit isolé comme le Glandier ; ensuite, on félicitait M. Lafarge sur ma dot, on m'interrogeait sur mes superbes parures, sur mon forte-piano, sur ma servante¹, qui paraissait bien élégante, et à laquelle je devais donner au moins quatre-vingt-dix francs par an : enfin suivaient toutes les médisances et indiscrettes nécessités d'une causerie corrézienne. L'étonnement me rendit stupide durant les cinq premières visites, l'ennui me

rendit un peu plus stupide encore pendant les dernières. J'étais d'abord involontairement occupée à trouver une petite place propre sur laquelle pût se poser mon regard, et, après une recherche toujours vaine, je le reportais vers les papillottes de mon hôteesse, sur lesquelles je me mettais à faire une lecture plus ou moins récréative, selon l'âge et la classe des marmots qu'elle envoyait à l'école. » (II, 163.)

Le grand bal auquel elle assiste à Uzerche ne devait guère consoler la sensible Parisienne aux prises avec la rusticité limousine :

« C'est une singulière chose qu'un bal dans une petite ville de province qui n'a pas l'honneur d'être une préfecture et qui ne possède pas même la douce consolation d'avoir un sous-préfet. Le bal où l'on m'avait invitée était offert aux beautés uzerchoises par de jeunes collégiens qui, ayant reçu le matin leurs couronnes, voulaient le soir danser dans toute leur gloire et, vainqueurs chevaleresques d'un participe ou d'une version, faire sauter en l'honneur de leurs triomphes les douces souveraines de leurs pensées. La petite pièce de cent sous arrachée à l'attendrissement d'une grand-mère, celle qu'un mouvement de fierté a fait sortir de la bourse du père, sont sacrifiées aux préparatifs de la fête. Ces galants enfants ont peut-être réuni 60 francs : c'est beaucoup et ils pourront joindre deux quinquets à six belles chandelles, et les sons aigres d'une flûte aux sons criards du violon.

» Un estaminet avait prêté pour le bal un salon assez spacieux. A l'entour, sur d'étroites banquettes, les danseuses étaient assises à l'ombre du chapeau de leurs mères ; au milieu, une masse compacte d'hommes noirs, en pantalons blancs, laissait circuler avec peine les jeunes commissaires qui avaient la charge de saluer les nouvelles venues, de sourire à chaque femme et de moucher les chandelles. Les toutes jeunes filles, ornées de blanches et candides robes de calicot, vertueusement découpées comme les tuniques de la Sainte-Vierge, avaient les bras bien rouges sous leurs gants de fil d'Ecosse, et les joues plus fraîches que les nœuds de satin cramoisi plantés dans leurs cheveux. Elles s'occupaient très attentivement à tenir un registre en partie double de leurs engagements ! Les jeunes personnes à marier, distinguées par un volant formidable au bas de leurs jupes et une rose sur l'oreille, se faisaient entre elles des confidences et lançaient des regards coquettement modestes au danseur passé et au danseur futur. Les jeunes femmes, perdues dans le tulle, le satin, les rubans, les fleurs et les bijoux de leurs corbeilles de noces, parlaient haut, riaient plus haut encore, en se disputant à l'envi quelques admirateurs. Enfin les respectables mères de famille évaluaient les toilettes et les vertus, comptaient les dots des danseurs, faisaient part à leurs voisins du résultat de leurs études arithmétiques et spéculaient en espérance sur les partners¹ mariables qui semblaient empressés auprès de leurs filles.

» Grâce au mérite de la nouveauté, je fus poursuivie par la jalousie de toutes les femmes, par les hommages de

¹ M^{me} Lafarge, on le voit, sacrifie, en cette occasion, à l'anglomanie de son époque.

Caisse hypothécaire du canton de Genève

Molard 2 - Genève

**Etablissement officiel institué pour satisfaire
les besoins du crédit hypothécaire**

**Les dépôts confiés à notre établissement sont placés
en prêts hypothécaires de premier rang sur des
immeubles situés uniquement dans
le canton de Genève**



Suisse-Londres

8 vols chaque jour

Nouveaux tarifs très avantageux
pour les vols de nuit du lundi soir
au vendredi matin

Consultez votre agence de voyages

SWISSAIR

EUROPE - PROCHE-ORIENT
USA - AMÉRIQUE DU SUD



- la Photo
- le Ciné
- la Projection
- la Photographie en couleur
- les Travaux soignés

Maison
spécialisée
pour

Reportages, poses passeports,
poses enfants, etc.

tous les danseurs, et je mis à la torture l'imagination des graves tapisseries. Elles ne pouvaient évaluer ni comprendre ma simple robe de mousseline des Indes garnie de houblon, et trouvèrent d'une légèreté inconvenante et blâmable ma coiffure formée par les grappes de ce même houblon auquel j'avais emprunté tout le luxe gracieux de ma toilette. » (II, 173.)

Après Uzerche, la jeune femme se rend à Tulle ; et la « petite capitale de la Corrèze » ne trouvera point grâce à ses yeux. Elle louera le pittoresque de la ville, mais, au fond, la plus grande partie lui en échappera probablement ; il faut reconnaître en effet que M^{me} Lafarge, malgré son goût à coup sûr très développé, possède sur les sites et paysages les idées de son époque. Les esprits les plus fins du grand siècle n'appréciaient guère, en fait de nature, que les jardins à la française, bien nets et tirés au cordeau et les perspectives habilement ménagées ; or, les romantiques ont beau s'en défendre, ils leur ressemblent sur ce point. Leur angle de vision est déplacé, voilà tout : il demeure aussi faux. Les jardins à la française, dans leur admiration, cèdent le pas aux parcs à l'anglaise parsemés de ruines factices, de lacs cimentés et de rochers praticables ; c'est là le seul progrès que les disciples de René, méprisant le XVIII^e siècle, infiniment plus intelligent, aient fait depuis Corneille et Racine dans la compréhension de la nature. Et M^{me} Lafarge, à cet égard, demeure assez romantique ; d'ailleurs, le peu de sympathie qu'elle éprouve pour les gens du Limousin suffit à lui gâcher le pays. On s'en rend fort bien compte dans sa description de Tulle :

« Tulle est délicieusement située pour les regards amis du pittoresque ; les maisons, échelonnées sur les versants de deux petites collines, semblent s'être placées ainsi par curiosité, afin de regarder leur Corrèze et de voir rouler les diligences sous les arbres de la promenade ; les habitations du peuple se groupent, noires, fragiles, désordonnées, au sommet de l'amphithéâtre ; celles des riches bourgeois forment à la rivière une ceinture régulière et civilisée ; l'intérieur de la ville est affreux, les rues sont des escaliers sales, étroits, aussi rudes que les sentiers qui mènent au Paradis ; les maisons dénoncent aux regards une profonde misère ; des hommes noirs, enfumés, y font retentir leurs enclumes, tandis que des femmes, assises sur le seuil de la porte, se jettent des médisances d'un bout de la rue à l'autre, et donnent de nombreux soufflets aux innombrables enfants qui se disputent une châtaigne à leurs pieds. A Tulle, les voitures sont prohibées, elles ne pourraient servir dans ces quartiers escarpés ; ensuite il n'y a pas de société ; chacun vit chez soi et pour soi. Les belles Tulloises, qui sont assez laides, s'occupent de leur ménage, bien plus encore de celui de leurs voisines, vont à trois bals par hiver pour y chercher de quoi médire, et, lorsque les bals manquent, appellent à leur secours les armes toujours nouvelles et toujours bienvenues de la calomnie. Quant aux hommes, ils passent leur vie dans les cafés ou au palais ; ils sont presque tous avocats, avoués, médecins et républicains. Quelques-uns ont de l'esprit et de la méchanceté, beaucoup ont de la méchanceté sans esprit. » (II, 181.)

L'auteur de ces lignes, dira-t-on, possède lui-même pas mal de méchanceté avec beaucoup d'esprit. C'est vrai, sans doute, mais, si l'on peut avoir de la méchanceté sans esprit, il est difficile, avouons-le, de se monter toujours spirituel sans méchanceté. D'ailleurs, il faudrait n'avoir jamais mis le pied en province pour taxer M^{me} Lafarge de calomnie.

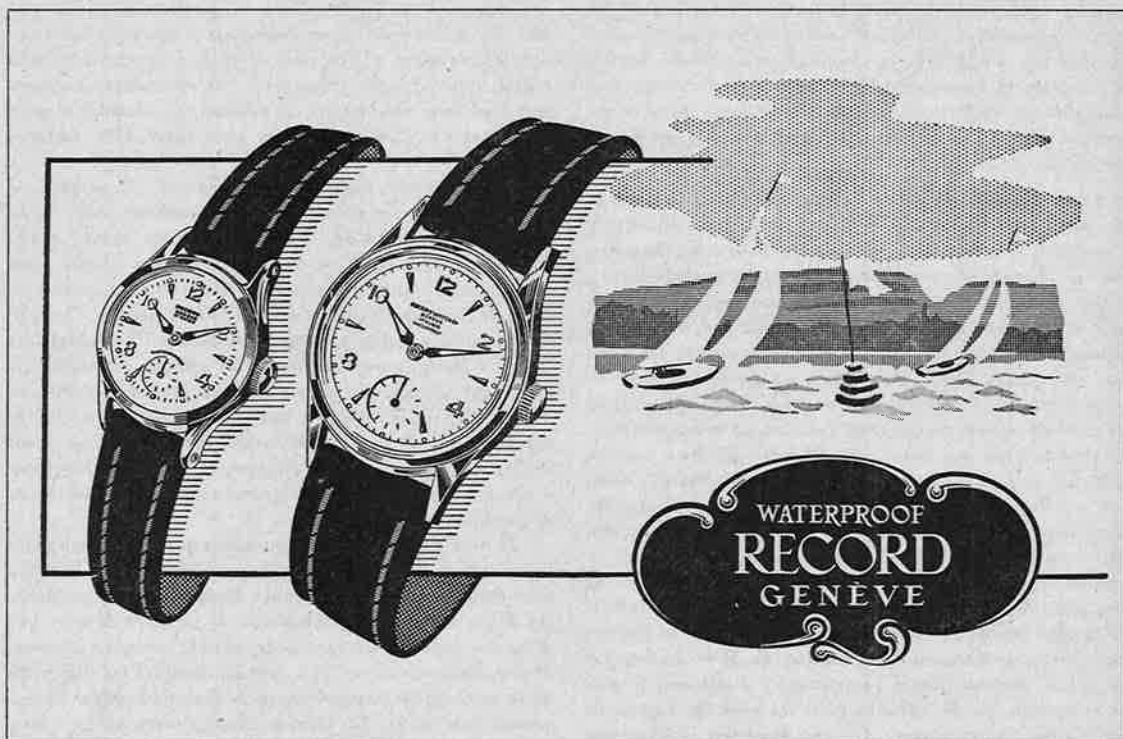
Les Mémoires nous ont déjà fourni, à propos de certain pique-nique champêtre, une amusante satire de la gastronomie limousine. Revenant sur ce même sujet, l'Ange de l'Arsenic va nous donner des détails qui intéressent au plus haut point l'historien des mœurs et celui de la table, Balzac comme Brillat-Savarin, l'auteur de la Comédie humaine comme celui de la Physiologie du Goût : « Dans ce pays où toutes les affaires se traitent en mangeant, où tous les plaisirs commencent et se terminent à table, où l'amitié consiste bien plus en un tendre échange de dîners que de pensées, la cuisine est un art d'agrément indispensable aux jeunes femmes, qui confient rarement à des mains mercenaires ce grand moyen de séduction et de bonheur intérieur.

« Il n'est guère de maris limousins qui se permettent de l'humeur en délectant (sic) une excellente tasse de café ; une femme est toute-puissante lorsqu'elle sait préparer un lièvre à la royale ; un gâteau de pommes de terre qui n'est pas brûlé est un remède infailible contre la jalousie, et une maîtresse de maison qui sait dompter les difficultés de la meringue a presque acquis le droit de tromper impunément son époux. Les grands dîners durent quatre à cinq heures, et, le nombre des mets devant être lu et commenté par tout le voisinage, il faut nécessairement sacrifier la qualité à la quantité.

« On s'assoit donc autour d'une table couverte d'une foule innombrable de grands et de petits plats, combinés de manière à ce qu'on puisse en placer le plus possible. Toutes les parties d'un veau et d'un mouton s'y donnent rendez-vous sous diverses formes. Les poulets rôtis regardent dédaigneusement les poulets bouillis, les canards aux olives font pâlir de dépit de modestes canards aux navets...

« Entre le premier service et le second service, il y a un moment de crise pour la maîtresse de la maison ; son œil inquiet suit les plats qu'on apporte, la manière dont on les place... Une servante oublie la symétrie, la dame rougit, fait des signes incompris, se lève au supplice et rétablit l'ordre de bataille en grondant sourdement la grosse paysanne qui n'a pas bien joué son rôle de maître d'hôtel.

« Cette seconde partie du dîner, qui n'a causé la mort que de cinq rôtis, se compose en revanche de tous les légumes connus, de crèmes de toutes les couleurs, de gâteaux de toutes les espèces. Enfin, lorsque le dessert est placé, après une crise plus violente encore que la première pour l'aimable hôtesse, la gaîté arrive, bruyante. Les papillons qui voltigent sur les brioches, les colombes qui se reposent au sommet des biscuits de Savoie, les cœurs enflammés qui sont percés de flèches sur le chapiteau des nougats deviennent le texte des plus galantes plaisanteries et des plus piquants calembourgs (sic). Alors les jeunes personnes gazouillent en rougissant les sentimentales roman-



La Résidence

Florissant 11 - Tél. 24 13 80 (8 lignes)

GENÈVE

**HOTEL
RESTAURANT
BAR**

Grands et petits salons pour réceptions

180 lits — 60 salles de bains

Téléphone dans toutes les chambres

Deux tennis — Parc pour autos

Arrangements pour familles

Société bancaire de Genève

Toutes opérations de Banque

6, place de la Synagogue

ces de M^{lle} Puget ; les mères de famille chantent quelques cantates du Directoire et les chansons grivoises des pères et des maris terminent bruyamment la réunion...

» Quelque temps après mon arrivée, ayant été faire une visite chez un médecin ami de M. Lafarge, j'acceptai l'offre de me rafraîchir, et, après deux heures d'attente, on m'apporte du vin rouge, du vin blanc, des liqueurs et une immense tête de veau au naturel.

» La cuisine, ce sanctuaire où la femme limousine passe la plus grande partie de sa vie intime, devrait être un laboratoire propre et coquet, digne de ces grands artistes ; il n'en est rien. Cette pièce est toujours noire, sale, dérangée ; les poulets se promènent sur les tables, les enfants y pleurent, les chiens et les chats y abondent, y établissent leur domicile. Lorsque j'exigeai que la cuisine du Glandier fût propre tous les jours et à toute heure, il fallut des promesses, des menaces, des récompenses pour l'obtenir des domestiques du pays... J'eus beaucoup de peine aussi pour obtenir quelques changements dans le service de table. Il y eut de quasi-émeutes lorsque je substituai deux repas aux quatre repas habituels, lorsque j'exigeai que le linge fût blanc et soigné dans l'intimité, et que l'argenterie fût nettoyée journellement. La première fois que j'eus du monde à dîner, ayant fait remplacer les quarante plats d'étiquette par quatre modestes entrées, ayant fait orner la table de grands vases de fleurs et de corbeilles de fruits, ma belle-mère fut au désespoir ; et, m'ayant vainement suppliée, au nom de l'honneur de la maison, de ne pas retrancher le nombre de plats convenable, courut tout éplorée réclamer les droits de son fils pour me forcer à céder.

» ... Ma belle-mère se défiait de toute chose, de toute personne ; était mystérieuse dans ses paroles, encore plus dans ses actions ; passait ses journées enfermée dans sa chambre, dont la porte, fermée à doubles verrous, ne s'ouvrait qu'avec des précautions infinies.

» Cette chambre était la plus bizarre de toutes les chambres. M^{me} Lafarge y gardait ses provisions, son petit attirail de cuisine ; des dindons s'engraissaient dans un coin, des fromages moisissaient dans un autre. Le foyer était sans cesse encombré de casseroles et de cafetières ; elle ne voulut jamais permettre à mes domestiques d'y donner un coup de balai, et les femmes de la maison n'osaient pas même y entrer pour faire son lit. M^{me} Lafarge avait encore l'habitude de se coucher tout habillée ; seulement, la nuit, elle mettait son châle à l'envers et avec l'aurore elle le retournait à l'endroit. » (II, 189.)

Voilà qui témoigne chez l'auteur des Mémoires, d'une verve endiablée, d'un esprit étourdissant, et d'un incontestable talent satirique, aiguë et mordant, prêt à saisir au vol tous les traits ridicules, toutes les mesquineries provinciales, toutes les petites campagnardes pour en former un saisissant tableau où le spectacle des âmes rustiques est donné en un pittoresque et vigoureux raccourci. Mais il y a mieux encore, c'est le passage où Marie Cappelle nous présente M^{me} Panzani, tante de M. Lafarge et orgueil de la famille. Cette petite bourgeoise se piquait de littérature ; on vantait son instruction, son esprit et son talent ; il n'en faut pas plus pour que Marie

Cappelle, aussitôt, se mette en campagne et s'acharne sur ce bas-bleu campagnard qu'elle terrasse en deux pages. C'est le cygne parisien raillant l'oie limousine, la colombe se gaussant du corbeau — et voici le résultat :

« C'était à l'extérieur une petite femme, invariablement ombragée par un immense chapeau jaune et vert, poétique comme une omelette aux fines herbes. Ma tante me reçut avec deux doctes baisers, la plus belle de toutes les phrases, et dit gravement à un petit sous-lieutenant d'infanterie de soixante ans, qu'elle tenait par la main ;

» Chéri ! faites la révérence à cette aimable nièce qui vient dans nos déserts comme la colombe de l'arche, apportant une branche de myrte au lieu d'une branche d'olivier. — Panzani, mon amour, embrassez votre nièce, elle le permet, puis allez lui cueillir une rose. — Il ne sait pas un mot de français, il est Corse, me dit-elle alors à demi-voix. Mais, s'il parle mal, il sait bien aimer ! ... Notre mariage fut tout un roman. Il se mourait d'amour pour moi, et mon cœur, entraîné, m'a fait sacrifier sur l'autel de l'hymen des jours que je voulais consacrer aux chastes sœurs d'Apollon.

» M^{me} Panzani se tut ; je pus respirer, ôter mon chapeau, et nous nous mîmes à table. Son déjeuner était des plus savants, et tous les plats en avaient été faits par elle d'après des recettes historiques. Les Juifs, les Grecs, les Romains, avaient été consultés pour le premier service ; le Cuisinier Impérial, le Cuisinier Royal, la Cuisinière bourgeoise, la Maison Rustique et le Journal des Connaissances utiles avaient présidé aux entremets ; enfin, le dessert tout entier avait été composé d'après les secrets des moines du moyen âge, des femmes à directeur du grand siècle et des jeunes filles à marier de celui-ci.

» M^{me} Panzani fut charmante pour moi. Elle me montra ses mûriers, approuvés et encouragés par un comice agricole ; ses pommes de terre monstres qui devaient engraisser l'avenir du Limousin, ses betteraves qui devaient le sucrer, ses vins de groseille qui devaient l'enivrer ; enfin, elle me dit que M. Gauthier d'Uzerche étudiait ses pruneaux composés, pour les faire goûter à la Chambre, et que deux académiciens l'avaient félicitée sur la culture de l'oseille Panzani-multifeuille.

» Au retour de la promenade, ma tante me parla exclusivement de littérature et d'histoire. Tout en se plaignant de l'indolence de nos écrivains, elle tira de son armoire une montagne de manuscrits, et dit vouloir me consulter sur une histoire de France avant le déluge, dont elle voulait doter son pays. En effet, après avoir mis ses lunettes, toussé et craché modestement, elle m'instruisit pendant quatre heures des faits et gestes de nos rois antédiluviens.

» Quelle érudition !!! J'étais stupéfaite, effrayée de mon ignorance, et je frissonnais, pour les enfants de nos enfants, de ce complément ajouté à leur histoire. Chara-mond, je te maudissais ! Fallait-il qu'après nous avoir donné tant d'ennuyeux descendants, tu eusses encore la prétention d'avoir des aïeux et de nous faire pâler et bâiller sur les pères des pères de tes pères !

» Le castel de M^{me} Panzani est situé dans une position ravissante... L'intérieur de la maison offre un désordre et une originalité artistiques ; des livres envahissent les tables et les chaises. Quelques-uns font sécher sur leurs

AUTOS

POIDS LOURDS

DUNLOP FORT

POUR ALLER
VITE

POUR ALLER
LOIN

Pour tous ce qui concerne

Vos déplacements d'affaires - Vos voyages d'agrément

Adressez-vous à

HAVAS EXPRINTER

Organisation internationale de voyages

Billets de chemin de fer, location de places - Passages aériens et maritimes pour le monde entier - Réservation de chambres - Voyages individuels à forfait - Voyages collectifs, congrès et pèlerinages.

A PARIS : Avenue de l'Opéra 26, OPE. 56.41

EN PROVINCE : Les succursales HAVAS

DANS LE MONDE : Correspondants dans toutes les capitales

savants feuilletés des simples, des champignons, des poires tapées ; des fruits de toute espèce confisent dans des bocaux, et l'encrier ajoute à ses fonctions celles de salière. Sous un portrait de Napoléon est suspendu le martial shako de M. Panzani, qui cache dans sa coiffe discrète les faux cheveux, les papillottes et les peignes de la femme auteur, et le sabre qui servait jadis à combattre les Bédouins supporte aujourd'hui de superbes grappes de raisin et des girandoles de morilles. » (II, 216.)

Nous terminerons par ce dernier extrait nos citations des Mémoires. Il y aurait bien d'autres passages à glaner dans ces deux volumes si alertes, si pittoresques, si riches en notations précieuses qui font revivre pour nous, beaucoup mieux que le meilleur des films, toute la « société » provinciale d'il y a un siècle. Sous peine de donner à cette brève étude une ampleur qu'elle ne doit point comporter, nous avons dû choisir. Pour la même raison, nous n'examinerons ici, ni les Heures de Prison, ouvrage posthume publié (1853) par le grand'oncle de l'empoisonneuse, ni ses Lettres. Ce sont les Mémoires, répétons-le, qui, seuls, méritent d'être lus in extenso.

La fortune des livres est chose diverse, qui trompe les meilleurs pronostics et déjoue les plus sûrs calculs ; que si, toutefois, un éditeur s'avisait, dans les temps à venir, de réimprimer l'autobiographie de Marie Cappelle sous ce simple titre : « Souvenirs d'une jeune fille (1840) », nous sommes persuadé que le monde des lettres, des savants et des curieux du passé ferait un beau succès à

sa publication. M^{me} Lafarge, l'empoisonneuse du Glandier, a sa place marquée dans la « Chambre des Horreurs » des musées Grévin et Tussaud ; mais Marie Cappelle, excellent écrivain de deuxième ordre, devrait figurer en bonne place dans les Histoires de la Littérature.

On se souvient du mot vengeur appliqué à Lacenaire par Théophile Gautier dans la pièce d'Emaux et Camées qu'il a consacrée à ce fameux bandit :

« Il fut le Manfred du ruisseau. »

Cette définition lapidaire et vengeresse, ce raccourci incisif et pittoresque demeura attaché au poète-meurtrier comme un écriteau d'infamie.

Il appartenait à Jules Janin, le fougueux critique des Débats, d'imprimer au front de M^{me} Lafarge une marque d'ignominie plus impitoyable encore, une flétrissure plus cruelle, plus injuste, aussi. Dans le feuilletton qu'il consacra à l'empoisonneuse, le 20 septembre 1841, il n'hésitait point à la baptiser « Sévigné fangeuse »...

Appellation que nous trouvons inexcusable. Il est trop facile, en vérité, d'insulter au malheur. M^{me} Lafarge criminelle est un monstre, sans doute ; mais M^{me} Lafarge écrivain est un phénomène. Si l'une engendre la répulsion, l'autre excite bien souvent l'intérêt, voire l'admiration. Sévigné fangeuse !... On peut dire, après Crébillon, que la malheureuse ne méritait

« Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité ».

LE PROBLÈME DES EXPERTISES EN ÉCRITURES

Des barres de « t » excessivement réduites et certaines « ligatures en bouclettes » ont valu à M^{lle} Renée Laffitte d'être condamnée, en 1945, aux travaux forcés à perpétuité. Elle était, on le sait, accusée d'avoir écrit une lettre anonyme dénonçant aux Allemands un maquis du Gers. Elle fut arrêtée. On la soumit (entre autres) à des dictées : méthode habituelle. Comparant les textes, le docteur Locard découvrit bien que les « r » et les « n » terminaux étaient dissemblables, mais il estima que ces différences apparaissaient, en définitive, moins importantes que les analogies existant entre les deux écritures. Il conclut donc à la culpabilité de l'accusée. Et derrière lui, les juges...

TRAHIS PAR LES POINTS SUR LES I

L'erreur d'un expert dont on ne méconnaît pas la compétence et dont personne ne songe à discuter l'honnêteté a été cause d'une erreur judiciaire. Alors voici qu'oubliant passagèrement les succès remportés par le docteur Locard (qui a effectué au cours d'une longue carrière dix mille neuf cent vingt et une analyses du même genre) ou par ses confrères parisiens, on s'interroge sur la valeur même de ces expertises comme on contesta celle de la

toxicologie après le procès de Marie Besnard. Et pourquoi ne pas douter ? Au dire des spécialistes eux-mêmes il est plus délicat d'analyser une lettre que des viscères. Les experts en écriture ne disposent pas d'une véritable science, si on veut bien entendre par là cet arsenal de critères objectifs et de règles communes que les toxicologues possèdent au moins avec la chimie. L'interprétation personnelle joue sans conteste ici un rôle plus important. Aussi est-il difficile d'exposer la méthode de ces experts. Ils ne se réfèrent pas à une même hiérarchie de valeurs pour formuler ce qui ressemble fort (à la fois par la probabilité et par une irréductible imprécision) à un diagnostic de médecine générale.

Pour l'un c'est la ponctuation, auquel on ne songe guère, qui est subtilement révélatrice par sa forme et par sa disposition de l'authenticité ou de la fausseté d'un document. Un autre sera sensible aux césures traîtresses que laisse ou ne laisse pas entre les syllabes d'un mot le point sur le i selon qu'il est placé immédiatement sur la lettre ou une fois que le mot est entièrement écrit. Les experts formés par l'École des chartes s'accordent tous enfin à donner une importance particulière au « ductus » de l'écriture. Il s'agit moins de considérer « l'écriture faite » que « l'écriture se faisant », moins les lettres et les mots figés